

# QUI DOIT PAYER LA CRISE ?



**Bettencourt**

**+ 21 milliards €**

**Drahi**

**+ 7 milliards €**

**Pinault**

**+ 15 milliards €**

**Arnault**

**+ 62 milliards €**

**en 2020**

**Alors que les inégalités, le chômage et la pauvreté explosent, le gouvernement instrumentalise la dette COVID afin de donner un nouveau tour de vis sur les services publics et la protection sociale.**

Pour faire face à la crise du Covid-19, la dette publique a fortement augmenté et il ne se passe plus un jour sans qu'on nous martèle les chiffres de « l'explosion vertigineuse de la dette » et son « inévitable » remboursement. Le gouvernement ne cache plus ses intentions : il prépare les esprits à une future cure d'austérité, se refusant obstinément d'envisager toute augmentation d'impôts pour les grands profiteurs de la crise : les plus fortunés et les grosses multinationales. Après le « *quoi qu'il en coûte* » d'Emmanuel Macron, il nous faudrait payer la facture. L'équation proposée par le gouvernement - réduire les déficits sans augmenter les impôts (ni revenir sur les cadeaux fiscaux octroyés aux plus riches) - ne peut être obtenue que par une baisse des dépenses publiques. Une telle politique serait une grave erreur. Cela impliquerait inévitablement un nouvel affaiblissement des services publics et du système de protection

sociale, au moment où la crise du Covid-19 a montré les dégâts considérables causés par l'austérité budgétaire et renforcé les inégalités : nous avons toutes et tous en tête ces images et témoignages illustrant le manque de moyens dans les hôpitaux, les files d'attente d'aides alimentaires...

## **La dette est-elle vraiment insoutenable ?**

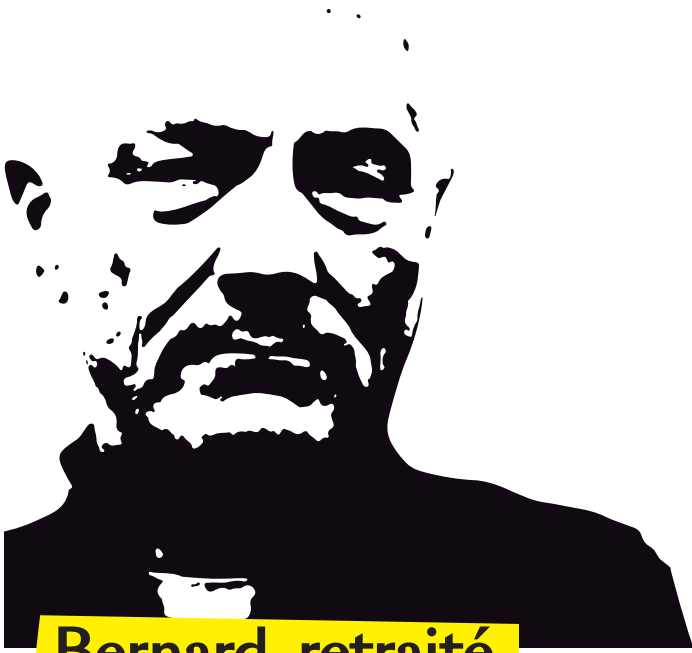
Non ! Certes, face à cette crise d'une ampleur exceptionnelle, le niveau de la dette publique a atteint des records. Mais en réalité, ce que coûte son remboursement est 2,5 fois moins élevé qu'il y a 20 ans car les taux d'intérêt auxquels l'État français emprunte sur les marchés financiers baissent depuis des années.

Ces données sont largement passées sous silence par le gouvernement alors qu'elles montrent que la dette n'est pas problématique.



**attac**

# Nous ne paierons pas la crise à la place des profiteurs



**Bernard, retraité**

903,20 euros de minimum  
vieillesse par mois en 2020



**Bernard Arnault**

+ 62 milliards  
d'euros en 2020

Comment justifier de demander des efforts aux «*premières et premiers de corvée*», aux chômeurs·euses, aux retraités·es, alors que la fortune des milliardaires français a augmenté de 175 milliards d'euros de mars à décembre 2020 ? Que des multinationales comme Amazon ou Netflix ont vu leurs bénéfices exploser grâce au confinement ? Que des grandes entreprises, évadées fiscales, versent des dividendes à leurs actionnaires ou licencient alors qu'elles bénéficient d'aides publiques ?

Comment justifier qu'on réduise les APL ou les allocations chômage, que le SMIC ne soit pas revalorisé quand, «*en même temps*», la fortune de Bernard Arnault a doublé entre mars et décembre 2020, augmentant de 62 milliards d'euros ?

Il est inacceptable de demander à ceux et celles qui souffrent de la crise de se serrer encore la ceinture, tandis que les plus fortunés et les multinationales s'enrichissent.

## **Pour une une taxe «profiteurs de la crise»**

Le gouvernement doit faire payer ceux qui se sont enrichis pendant la crise, en mettant en place deux mesures d'urgence :

- **une taxe sur le patrimoine des 1% les plus fortunés;**
- **une taxe sur le bénéfice exceptionnel réalisé par les multinationales pendant la crise.**

Ces recettes supplémentaires exigées en urgence sont un premier pas vers la mise en œuvre d'autres mesures de justice fiscale qu'Attac défend depuis des années : lutte contre l'évasion fiscale, rétablissement et rénovation de l'impôt sur la fortune, taxation des transactions financières... qui permettraient de financer les services publics (santé, éducation...) et l'indispensable transition écologique.

**Signez et faites signer la pétition sur  
[www.attac.org/l/petition-profiteurs](http://www.attac.org/l/petition-profiteurs)**

